

Dans le cadre de ses actions de coopération internationales, l'ANRT a accueilli du 29 octobre au 2 novembre 2012 trois cadres de l'Autorité de Régulation Multisectorielle (ARTP) du Niger, venus s'enquérir de l'expérience de l'ANRT en matière des effets de champs électromagnétiques. Ladite délégation se compose comme suit :

- FATI MOUSSA, Directrice de la Régulation ;
- SALOU ABDU, Directeur Sectoriel Télécommunications ;
- MASSAOUDOU TAHIROU, Agent du spectre des fréquences.

L'ANRT et l'ARM du Niger sont liées par un protocole de coopération signé en date du 28 février 2012.

[رجوع  
https://www.anrt.ma/ar/node/1233](https://www.anrt.ma/ar/node/1233) **Source URL:**